

Partie Privée du Professionnel

Partie privée du pro

L'avis motivé pour un professionnel

- Harmonisation des points d'analyse des dossiers sur la partie privée du professionnel

PROFESSIONS LIBÉRALES

- Activité et antériorité
- Recettes
- Capitaux restants dus et les annuités des prêts professionnels

Détermination de la rémunération (disponible pro)

= Excédents (Ligne CA de la 2035) - Annuités des prêts professionnels

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

- Activité et antériorité
- Chiffre d'affaires
- EBE (Excédent Brut d'exploitation)
- Capitaux restants dus et les annuités des prêts professionnels

Détermination de la rémunération (disponible pro)

= Excédent Brut d'Exploitation - Annuités des prêts professionnels

GÉRANTS DE SOCIÉTÉ

- Activité et antériorité
- Chiffre d'affaires
- EBE (Excédent Brut d'exploitation)
- Capitaux restants dus et annuités des prêts professionnels
- Montant des fonds propres /Total Bilan /Trésorerie

Détermination de la rémunération

- 1) Rémunération de gérance
ou à défaut le salaire déclaré sur les 2
derniers avis d'imposition
- 2) Dividendes, moyenne sur les 2 derniers
exercices



Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - 382 506 079 RCS Nanterre - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 (0)1.58.19.85.85 - Entreprise régie par le Code des Assurances - www.c-garanties.com